

Article 5 : Arrivée et départ

Les parents ou responsables doivent accompagner et récupérer leur enfant dans l'enceinte de la Halle des Sports. Chaque arrivée et chaque départ devront être signalés aux encadrants.

Aucun enfant ne pourra quitter les lieux d'accueil sans un parent ou une personne responsable.

Exception : les enfants dont l'autorisation aura été notée sur la fiche d'inscription pourront quitter seuls les lieux de l'accueil

Article 6 : Tenue vestimentaire

Une tenue sportive est exigée.

Le LCBO Athlétisme se décharge de toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets personnels.

Article 7 : Assurance

Les enfants ayant une licence FFA sont automatiquement assurés sur la pratique de l'athlétisme. L'assurance de l'association LCBO assurera les enfants pendant les trajets et les autres activités.

Il est obligatoire de souscrire une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels et matériels que les enfants pourraient occasionner lors des activités proposées.

Article 8 : Santé, situation d'urgence

En cas de maladie contagieuse ou de maladie grave pouvant compromettre la santé des autres enfants ou du personnel encadrant, l'enfant ne sera pas admis.

Le personnel n'est pas autorisé à distribuer des médicaments par voie orale sans ordonnance médicale.

La signature d'un PAI permettra la prise en charge d'un enfant sous traitement.

En cas d'urgence médicale, le LCBO Athlétisme fera appel aux services d'urgences les plus adaptés. Les parents seront prévenus dans les plus brefs délais.

Article 9 : Discipline

Le stage orientation athlétisme est un service que le LCBO Athlétisme propose aux familles. Les enfants fréquentant ces accueils doivent respecter les règles élémentaires de savoir-vivre en communauté et en particulier :

- ne pas dégrader le matériel et les locaux
- respecter les autres enfants, le personnel et se conformer à ses institutions
- respecter les règles de vie

En cas de manquement caractérisé d'un enfant aux règles précitées, une rencontre aura lieu avec les parents et suivant la gravité, les responsables du LCBO Athlétisme pourront prendre une décision allant de l'avertissement à l'exclusion.

Article 10 : Modalités d'inscriptions

- Fournir la fiche d'inscription remplie et signée
- Fournir le règlement signé
- Fournir la fiche sanitaire remplie
- Fournir une attestation d'assurance responsabilité civile
- Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du kayak
- Fournir les photocopies des vaccins à jour
- Fournir le brevet de natation de 25 mètres (obligatoire pour la pratique du kayak)
- Verser 30€ avant le stage et 30€ au début du stage

L'inscription est prise en compte lorsque tous les papiers ont été donnés.

Article 11 : Tarif

Le tarif du stage est de 60€ pour la semaine

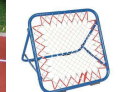
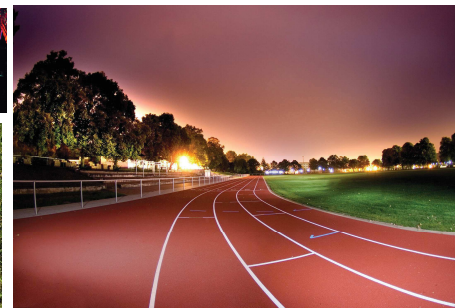
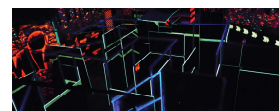
Signature (précédé de la mention manuscrite "lu et approuvé")



du 10 au 14 avril 2017

STAGE DE PRINTEMPS

Athlétisme et activités ludiques



Horaires: 9h à 17h




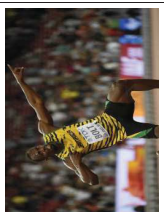




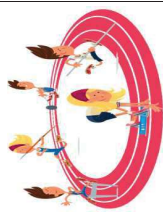
Tarif : 60 euros

Réservé aux licenciés du LCBO athlétisme

Inscription avant le samedi 1^{er} avril 2017

Informations au 06-45-62-18-67 ou thibaud.schwartzmann@orange.fr

PROGRAMME

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	 Athlétisme	 Laser Game	 Athlétisme	 Athlétisme	 Athlétisme
MIDI	ACCUEIL				
APRES-MIDI	 Tchouckball	 Athlétisme	 Course d'orientation	 Kayak	 Triathlon
	PIQUE-NIQUE				
	GOUTER				
	16h45-17h				
	Fin de la journée				



LOISIRS et CULTURE BRETTEVILLE sur ODON

Section Athlétisme
Halle des sports
14760 BRETTEVILLE SUR ODON
E-mail: lcboathle@gmail.com
Site Internet : <http://lcboathletisme.fr>



Agrément Jeunesse et sport N° 14 06 262 EP

REGLEMENT INTERIEUR DU STAGE MULTI-ACTIVITES

Article 1 : Horaires et fontionnement

Du lundi 10 au vendredi 14 avril 2017 de 9h à 17h.
Accueil de 9h00 à 9h15 le matin et de 16h45 à 17h le soir à la Halle des Sports
Il est impératif de respecter les horaires !

Journée type :

9h00-9h15 : Accueil à la Halle des Sports
9h15-10h00 : Déplacement en bus ou à pied pour l'activité
10h00-11h45 : Activité
11h45-12h30 : Déplacement en bus ou à pied pour le retour à la Halle des Sports
12h30-13h30 : Repas à la Halle des Sports ou au Stade Héлитas
13h30-14h00 : Déplacement à pied ou en bus pour l'activité ou temps calme
14h00-15h45 : Activité
15h45-16h30 : Déplacement en bus ou à pied pour le retour à la Halle des Sports ou temps calme à la Halle des Sports
16h30-16h45 : Goûter à la Halle des Sports
16h45-17h : Accueil à la Halle des Sports

Le repas du midi sera à apporter et le goûter leur sera servi par les encadrants.
Les repas du midi seront pris à la Halle des Sports.

Article 2 : Les sites d'activités

Le stage se déroulera sur 2 sites principaux :

A la Halle des Sports de Bretteville-sur-Odon et au Stade Héлитas.
Il y aura aussi un déplacement pour le Laser Game de Bretteville sur Odon, pour le kayak à Louvigny et pour la course d'orientation au parc de l'Odon.

Article 3 : Les activités proposées

Le stage propose principalement de l'athlétisme.
D'autres activités telles que le tchouckball, le Laser Game, la course d'orientation et le kayak seront aussi mises en place.
Un intervenant animera le kayak.

Article 4 : Encadrement

L'encadrement est assuré par un éducateur sportif titulaire d'un Master STAPS, un salarié actuellement en formation BPJEPS APT et deux encadrants bénévoles.
Taux d'encadrement : 1 animateur pour 12 enfants